

Circulaire spéciale Congrès du SNES

SOMMAIRE

P. 1 : Edito

P. 2 : Vote sur les rapports
d'activité et financier

P. 3 et 4 : Participer au congrès
académique

Vote sur les rapports d'activité et financier

Préparation du Congrès académique

La présente circulaire vous est envoyée en tant que syndiqué(e) du SNES, retraité(e) ou en service dans un établissement comptant moins de quatre syndiqués.

Il s'agit de la **préparation de notre prochain Congrès**.

Ce moment est important : en consultant les syndiqués sur les rapports d'activité et financier académiques et nationaux, on permet au SNES de poursuivre et d'enrichir sa réflexion, et de déterminer les grandes lignes de l'action.

Bref, c'est la vie démocratique et la construction des orientations de notre syndicat qui sont en jeu. Vous trouverez les rapports nationaux dans l'US n°676 et son supplément, et le rapport académique dans le bulletin n°190.

Le bureau académique du SNES Orléans-Tours

**Alors, votez sur les rapports avant le mercredi 18 février et
participez nombreux au
congrès académique des jeudi 12 et vendredi 13 mars !**

VOTER avant le 18 février

Modalités de vote par correspondance

Vote sous double enveloppe : bulletin de vote dans une 1^{ère} enveloppe intérieure vierge, insérée dans la 2^{ème} enveloppe cachetée comportant vos nom, prénom et signature.

Le tout doit être envoyé à SNES (vote RA/RF) 9, rue du faubourg St Jean, 45000 ORLÉANS, **au plus tard le mercredi 18 février.**

Si vous n'avez pas encore renouvelé votre adhésion pour l'année 2008-2009, vous pouvez le faire et participer au vote simultanément.

Participation au congrès académique

Inscrivez vous dès maintenant ! (voir documents p. 3 et 4).

Nous rappelons que tout syndiqué à jour de sa cotisation 2008-2009 peut participer au congrès académique, même s'il n'est pas délégué d'établissement.

Des précisions concernant les thèmes abordés à ce congrès vous seront communiquées ultérieurement.

✂ -----

Bulletin de vote					
pour chaque vote, marquez clairement votre choix (entourez-le ou rayez les autres)					
RAPPORT D'ACTIVITÉ NATIONAL			RAPPORT D'ACTIVITÉ ACADÉMIQUE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION	POUR	CONTRE	ABSTENTION
RAPPORT FINANCIER NATIONAL					
POUR	CONTRE	ABSTENTION			

Participer au congrès académique

Il se tiendra **jeudi 12 et vendredi 13 mars 2009**

à la maison des syndicats 18 rue de l'Oiselet à **St Avertin (37)**

Qui peut participer ?

Le congrès est ouvert à tous les adhérents à jour de leur cotisation 2008-2009.

Chaque établissement peut envoyer au moins un délégué (1 délégué pour 1 à 20 syndiqués, puis 1 par nouvelle tranche de 20).

Comment participer ?

Le participant au congrès (délégué ou individuel) doit déposer dans son établissement une demande d'**autorisation d'absence** (voir page suivante) au plus tard 24 heures à l'avance, mais compte tenu des congés, il est préférable de faire cette demande **avant la sortie** (le vendredi 20 février), en joignant la convocation (voir page suivante). Les cours n'ont pas à être remplacés ; il n'y a aucune retenue de salaire.

Le jour du congrès le délégué se présente avec son mandat individuel rempli par le S1 (voir page suivante).

Rappel : C'est à l'issue de ses travaux que le congrès académique élira, parmi les délégués au congrès académique, ses délégués au congrès national.

Organisation matérielle :

Il existe des possibilités de stationnement à proximité. Des précisions seront données aux délégués lorsqu'ils seront connus.

Le S3 rembourse les frais de transport sur la base du tarif SNCF 2^{ème} classe (un aller-retour par délégué), prend en charge les frais d'hôtel (chambre double ; lits jumeaux) ainsi que les déjeuners de jeudi et vendredi. Une soirée « festive » est proposée jeudi soir, pour laquelle une participation sera demandée. Elle est ouverte à tous ceux, délégués ou non, qui souhaitent partager un moment convivial avec leur syndicat.

Quelques formalités indispensables :

- Informer rapidement le SNES académique (s3orl@snes.edu) de ta participation au congrès académique.
- Pour permettre au SNES d'Indre et Loire d'organiser ce congrès le mieux possible, il est impératif de renvoyer en même temps par courrier ou par mail (s3orl@snes.edu et/ou snes37@orleans.snes.edu) la fiche d'hébergement jointe ou de remplir le formulaire en ligne sur notre site : www.orleans.snes.edu

Pour l'hébergement : les réservations sont indispensables pour que nous puissions prévoir les chambres.

✂ -----

FICHE D'HÉBERGEMENT

Nom :		Prénom :		
Établissement :			Ville :	
Délégué ?	OUI	NON		
Déjeuner jeudi	Soirée jeudi	hôtel	Déjeuner vendredi	« taxi » souhaité

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

A établir sur le formulaire « EXERCICE DU DROIT SYNDICAL » disponible au secrétariat de l'établissement pour les jours où vous avez cours.

Motif : Congrès académique du SNES les 12 et 13 mars 2009 à St Avertin (maison des syndicats 18 rue de l'Oiselet 37550 St Avertin)

Joindre la convocation ci-dessous complétée

N.B. : cette **autorisation ne peut vous être refusée** ; elle est « de droit ».



CONVOCATION

ORLÉANS, le 10 février 2009

A :

Cher(e) Camarade,

Tu es prié(e) d'assister aux travaux du Congrès Académique du S.N.E.S. dont tu es membre élu(e), qui aura lieu
les 12 et 13 MARS 2009 à St Avertin (37).

Cordialement,

Le Secrétariat Académique

V. MERCY

A joindre à la demande d'autorisation d'absence après avoir complété le(s) nom(s) du (des) délégué(s).